

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 juillet 2013

Service instructeur

N° CP-2013-7-11-2

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

Service consulté

FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES - SOUTIEN DEPARTEMENTAL AU PROJET THEATRAL TRANSFRONTALIER ENTRE LES COMMUNES DE PFETTERHOUSE, BONFOL ET BEURNEVESIN - F712

Résumé : Il est proposé au Conseil Général de soutenir le projet théâtral transfrontalier organisé par les communes de Pfetterhouse, Bonfol et Beurnevésin en octobre et novembre 2013 à hauteur de 2 000 € (programme F712/2677)

En partenariat avec les deux communes voisines de Bonfol et Beurnevésin (Canton du Jura, Suisse), la commune de Pfetterhouse organise au cours de l'automne 2013 la 3^{ème} édition d'un échange théâtral.

La pièce de théâtre retenue, "*Le roi est mort*" de Vincent Dheygre, est une comédie contemporaine. Elle sera préparée et répétée dans les trois communes partenaires et jouée dans les deux communes disposant d'une grande salle, Bonfol (4 représentations) et Pfetterhouse (4 représentations également). L'objectif visé est notamment de créer une occasion de rencontres et de rapprochement entre les habitants des trois communes, largement associés. Cette action fait suite à la représentation des pièces "*Quisaitout et Grobêta*" (de Coline Serreau), en 2008 et "*Frou-Frou*" (de Patrick Haudecoeur) en 2010 qui avait attiré respectivement plus de 1 300 spectateurs.

La commune de Pfetterhouse sollicite le Conseil Général à hauteur de 4 000 € sur un budget de 57 194 €.

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Frais communaux (salles, personnel...) : ... 28 275 €	Recettes du spectacle : 8 780 €
Honoraires : 12 000 €	Subventions communales : 28 275 €
Frais de production (décors, costumes..) : ... 9 106 €	↳ Pfetterhouse.....13 560 €
Frais d'exploitation (droits d'auteur, repas...):4 764 €	↳ Bonfol 13 496 €
Publicité : 3 049 €	↳ Beurnevésin..... 1 219 €
.....Total 57 194 €	Autres subventions publiques : 16 260 €
	↳ RCJU, Loterie Romande, C.R. d'Alsace, CG68 : ~ 4 065 € chacun.
	Autres subventions :3 879 €
Total 57 194 €

Après consultation du Service du Développement Culturel, il apparaît que cette demande ne peut pas recevoir une suite favorable, au regard des critères en vigueur dans le domaine culturel. Elle est par contre éligible au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT).

Afin de tenir compte des capacités du FSIT (15 000 € annuel), la Commission des Actions et des Relations Internationales s'est prononcée pour un soutien à hauteur de 2 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir cette manifestation transfrontalière à hauteur de 2 000 € (p.m. participation départementale en 2010 : 2 000 €), l'objectif étant de promouvoir la langue et la culture des deux pays.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2013.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05 JUILLET 2013

**Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FIT00117	PFETTERHOUSE pièce de théâtre transfrontalière franco-suisse - Pfetterhouse Cofinancement : PFETTERHOUSE : 13 560,00 €	2 000,00
Total		2 000,00